

Cet article de la revue **Fourrages**,
est édité par l'Association Française pour la Production Fourragère

Pour toute recherche dans la base de données
et pour vous abonner :

www.afpf-asso.org

Comment sécuriser son système herbager face au changement climatique : cas du GAEC de Velle, un élevage allaitant

C. DUVIGNAUD¹

Safeguarding grazing systems in the face of climate change: an example from a suckler farm belonging to the Velle GAEC

1. Présentation de l'exploitation

Lorsque Jérôme Séguinier décide de rejoindre la Nièvre et le GAEC familial en 2008, après quelques années de salariat en tant qu'acheteur de bovins pour une coopérative dans l'Allier, il avait une idée précise de ce que devait être son exploitation : la plus résiliente et la plus autonome possible. Les aléas climatiques n'étaient pas si fréquents ni si marqués qu'aujourd'hui mais ses choix pris durant ses premières années d'installation lui ont permis de mieux passer les étés 2018 et 2019.

Le GAEC de Velle est une exploitation familiale, constituée de 4 associés ; Michel et Elisabeth, les parents, accompagnés par leurs deux fils, Jérôme et Franck. Spécialisée dans l'élevage de bovins allaitants, comme la majorité des fermes morvandelles, la famille Séguinier élève un cheptel de 165 vaches charolaises et 145 vaches limousines, pour un objectif de 300 vêlages annuels. Les mâles sont vendus en broutards et les vaches de réforme sont engraisées sur l'exploitation. Sur les 483 ha de SAU, 418 sont en prairies, le reste en cultures. Les 65 ha de cultures permettent de produire céréales et cultures fourragères à destination du troupeau.

2. Une exploitation avec deux sites distincts

L'exploitation se divise en deux sites d'exploitation, distants de 15 km. Le site de Montigny-en-Morvan est le siège historique de l'exploitation et c'est ici qu'est élevé le troupeau charolais. Le site de Vauclaix a rejoint le GAEC en 2008 lors de l'installation de Jérôme et est consacré au troupeau de limousines. Ces deux sites sont gérés au quotidien de manière indépendante,

comme deux exploitations individuelles. Seuls les travaux importants sont réalisés en commun (semis et récoltes).

Jérôme s'occupe du site de Vauclaix. N'habitant pas sur place, il a choisi de conserver le cheptel limousin présent sur l'exploitation lors de la reprise, plus souple à conduire. D'une surface de 250 ha, répartis entre des **prairies humides en fond de vallée**, plus riches en joncs qu'en graminées, et des parcelles au **sommet de buttes dans lesquelles affleure le granit**, l'exploitation n'a pas un gros potentiel agronomique. Les sols sablo-limoneux sont acides (lors de la reprise de l'exploitation, certains pH étaient inférieurs à 5), très superficiels et peu propices à la production fourragère. De plus, à l'inverse de Montigny-en-Morvan, plus en altitude et plus régulièrement arrosé, la commune de Vauclaix, située sur les contreforts est du massif morvandiau, ne bénéficie guère des précipitations estivales, transformant régulièrement les prairies en « paillassons » neuf années sur dix.

3. Investissement et évolution des pratiques

Dans un premier temps, Jérôme s'est consacré à améliorer la productivité des prairies. En plus d'amendements calciques réguliers pour remonter le pH, il a investi dans un semoir de semis-direct, plus adapté aux sols superficiels et usants, sur lesquels le travail du sol est difficile voire impossible. Ce matériel a permis de ressemer des prairies trop dégradées en y implantant des prairies multi-espèces composées d'espèces aux caractéristiques complémentaires (certaines sont résistantes aux excès d'eau, d'autres à la chaleur, d'autres au sec,...) Le pâturage tournant a également été mis en place. Cette pratique a contribué à améliorer la flore des prairies existantes et ainsi à

AUTEURS

1 : Chambre d'Agriculture de la Nièvre, service ELEVAGE, 58800 Corbigny. charles.duvignaud@nievre.chambagri.fr

MOTS-CLES : système fourrager, témoignage, changement climatique, élevage allaitant

KEY-WORDS : forage system, farmer experience, climate change, suckler farm

REFERENCES DE L'ARTICLE : Duvignaud C. (2020). « Comment sécuriser son système herbager face au changement climatique : cas du GAEC de Velle, un élevage allaitant ». *Fourrages*, 243, 17-19

augmenter le chargement au pâturage, laissant plus de surfaces disponibles à la constitution de stocks.

Le **semis-direct s'est imposé et s'est généralisé** à l'ensemble des parcelles cultivées (figure 1). Pour se perfectionner dans cette technique, Jérôme a rejoint le GIEE Magellan, constitué d'agriculteurs qui souhaitent développer la technique du semis-direct sous couvert, jusqu'à en assurer aujourd'hui la présidence. Les couverts végétaux, dont le rôle premier est agronomique (structuration des sols, fixation d'azote et lutte contre l'érosion), se révèlent être **une opportunité supplémentaire pour conforter les stocks fourragers**. L'objectif de Jérôme est alors, sur l'ensemble de ses parcelles cultivées, d'arriver à produire 3 cultures en deux ans. Le choix des espèces qui composent les intercultures doivent être utilisables par le troupeau, que ce soit en fauche ou en pâture.



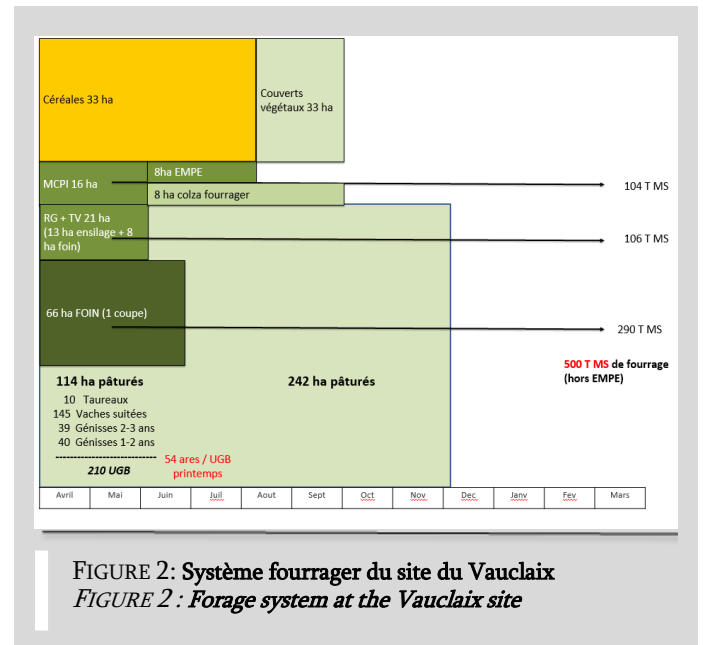
FIGURE 1: Semis direct sur le site du Vauclaix
FIGURE 1 : Direct seeding at the Vauclaix site

4. Les fourrages complémentaires pour allonger le cycle de production

Les MCPI (mélange de céréales et de protéagineux immatures) ont fait leur apparition en 2014. Il fallait alors trouver une nouvelle culture pour casser la rotation blé-orge-triticales en place depuis 2008. Du fait de la présence d'animaux et d'un potentiel agronomique limité, le choix d'une culture de vente a tout de suite été écarté. Restait alors l'option méteil. L'exploitation était autonome en fourrages mais Jérôme y voit une opportunité de produire un fourrage riche en azote et ainsi de diminuer l'achat de correcteur azoté pour ses vaches allaitantes tout en augmentant la production fourragère de l'exploitation. Ce fourrage supplémentaire donne l'opportunité d'allonger le cycle de production des femelles : jusqu'alors vendues maigres vers 12 mois, en cours d'hiver, il allait maintenant être possible de les engraisser pour les vendre vers 20 mois et ainsi garder la valeur ajoutée permise par l'engraissement.

En 2018, les 250 ha de l'exploitation étaient répartis de la manière suivante (figure 2) : **33 ha de céréales** (blé-orge-triticales), **16 ha de MCPI**, **21 ha de**

prairies temporaires courte durée (association ray-grass hybride + trèfle violet) et **180 ha de prairies** (naturelles ou multi-espèces longue durée). Au printemps, à la mise à l'herbe, 210 UGB ont été mises au pâturage sur une surface de 114 ha soit 54 ares/UGB, un chargement supérieur à celui fréquemment rencontré dans le secteur.



Dans le contexte pédoclimatique de l'exploitation, pas question de miser sur plusieurs coupes : la constitution des stocks pour l'hiver se fait au printemps. En 2018 ce sont ainsi 500 tonnes de matière sèche qui ont été récoltées à partir de 66 ha de foin de prairie, 8 ha de foin de RGh+TV, 16ha d'ensilage de MCPI et 13 ha d'ensilage de RGh-TV, soit près de 2,4 tonnes de matière sèche par UGB élevage hivernée. C'est suffisant pour passer l'hiver sans encombre (les besoins fourragers pour l'hivernage sont de l'ordre d'1,8 TMS/UGB) sans compter qu'il restait du report de l'année précédente.

Suite aux récoltes, 8ha de colza fourrager et 8ha de maïs fourrage ont été implantés derrière les 16ha de MCPI et les 33ha de céréales laissent place à différents couverts à base de moutarde d'Abyssinie, de radis chinois, de niger, de trèfle d'Alexandrie, de féverole et de tournesol. Le rôle de ces couverts est double : structurer le sol grâce à leurs racines mais aussi agrandir la surface de pâturage des animaux. A l'exception des 8ha implantés en maïs, les animaux ont ainsi accès à l'ensemble de la surface disponible soit 242ha. Les stocks importants et des rations ajustées au plus juste ont permis de tenir jusqu'au printemps 2019 sans achat de fourrage. L'exploitation ne dispose en revanche plus de stock de report pour la première fois.

5. Le semis sous couvert conséquence de la sécheresse 2018

La sécheresse de 2018 a également eu pour conséquence la mise en place d'une nouvelle pratique, le semis des prairies sous couvert de MCPI. Jérôme Séguinier explique « *A l'automne 2018, compte tenu de la sécheresse qui persistait, les prairies temporaires n'avaient pas pu être implantées début septembre comme d'habitude. J'avais prévu de les remplacer par des surfaces supplémentaires en MCPI pour assurer mes stocks mais une fois récoltées à la mi-mai, il était risqué d'implanter une prairie. Une culture dérobée type moha ou sorgho fourrager aurait pu s'envisager mais avec une réussite également aléatoire, sans compter qu'il aurait fallu la détruire tôt pour pouvoir ressemer une prairie en août. J'ai alors pris la décision de semer la prairie initialement prévue sous couvert du MCPI. Le semis s'est fait simultanément pour les deux cultures le 18 octobre aux doses respectives de 150 kg de MCPI et 30 kg de prairie. Nous avons ensilé le 17 mai et le 12 juin, les vaches pâturaient la prairie qui était bien présente* ». La méthode a été renouvelée cet automne. Planter les prairies sous couvert de MCPI permet d'assurer un volume conséquent en première coupe, supérieur à la coupe qui serait permise par la prairie, tout en assurant une bonne implantation, y compris des légumineuses.



FIGURE 3 : Troupeau de vaches allaitantes pâture un couvert interculture
FIGURE 3 : Herd of suckler cows grazing on a fallow-period cover crop

6. Discussion - conclusion

Dans les années à venir, l'objectif reste de produire trois récoltes en deux ans sur l'ensemble des parcelles cultivées. Pour y parvenir, il faudra être capable de sécuriser l'implantation des intercultures estivales, soit avec des couverts permanents soit avec des implantations plus précoces, avant moisson de la céréale.

Concernant le choix des espèces fourragères, les MCPI ont un bel avenir devant eux sur l'exploitation. Différents mélanges ont été testés, en 2018, le mélange se composait de 80 kg de triticale, 60 kg de pois fourragers et 20 kg de féveroles. Cet automne, il se compose de 60 kg de triticale, 30 kg d'avoine, 45 kg de pois fourrager et 30 kg d'un mélange fermier composé de pois fourragers et protéagineux et de féverole. Après la récolte au printemps, les surfaces seront ressemées en maïs, colza fourrager et millet perlé. Jérôme n'envisage pas pour l'instant d'arrêter la culture du maïs fourrage, utilisé pour repousser les broutards l'automne et engraisser quelques vaches en bâtiment. L'alternative sorgho a été testé mais sans être jugée convaincante. Le maïs a été testé en 2018 en association avec du lablab (une légumineuse tropicale) mais les résultats n'ont pas été concluants non plus.

Bien qu'elles ne soient pas les plus adaptées aux étés chauds et secs, les prairies constituées de RGH-TV ne sont pas remises en cause. Elles permettent d'assurer une coupe précoce associant rendement (5TMS/ha en moyenne) et fourrage appétant pour les animaux. Les deux étés qui viennent de passer ont impacté toutes les prairies, y compris les prairies riches en dactyle, censées mieux résister au sec.

Néanmoins tout n'est pas encore parfait. En 2019, la sécheresse a impacté la levée des couverts végétaux et du foin a dû être distribué à partir de début juillet. La réflexion en cours porte sur sécuriser leur implantation en tendant vers des couverts permanents à base de lotier.

Texte accepté pour publication le 24/07/2020